

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MACON - 7106 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 05/11/2024 - B2024/004904 - 2022 B 00371 - 913 628 939 - MIAMAX

Comptes annuels

Période du 01/03/2023 au 29/02/2024

MIAMAX

2 RUE DU DOCTEUR GABRIEL PAIN
71140 BOURBON LANCY
Tél. 03 45 53 29 97

APE : 4711D -
Siret : 91362893900013

pour copie certifiée conforme

**forv/s
mazars**

MAZARS SEM

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
95 Allée des prés de champelle

54230 CHAVIGNY

Tél :

Fax :

Courriel :

Web :

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	16



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 29/02/2024	Net 28/02/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	600		600	600
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	600		600	600
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	57 385		57 385	53 866
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 922		3 922	3 264
Autres créances	5 523		5 523	4 373
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 376		12 376	20 058
Charges constatées d'avance (3)	2 087		2 087	1 625
TOTAL ACTIF CIRCULANT	81 293		81 293	83 186
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	81 893		81 893	83 786
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	29/02/2024	28/02/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 000	6 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	600	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 628	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-22 075	10 228
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-5 847	16 228
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		1 050
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 431	53 810
Dettes fiscales et sociales	21 310	12 698
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	87 741	67 558
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	81 893	83 786
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	87 741	67 558
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	29/02/2024	28/02/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	615 048	420 952
Production vendue (biens)	62 696	41 190
Production vendue (services)	14 875	1 889
Chiffre d'affaires net	692 619	464 031
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	385	7
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	693 004	464 038
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	528 759	400 609
Variations de stock	-3 519	-53 866
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	99 521	49 005
Impôts, taxes et versements assimilés	3 238	2 227
Salaires et traitements	92 296	56 831
Charges sociales	8 190	8 012
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	142	482
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	728 627	463 300
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-35 623	739
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	761	511
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	761	511
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-761	-511
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-36 384	228

Compte de résultat (suite)

	29/02/2024	28/02/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	15 000	10 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	15 000	10 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	691	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	691	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	14 309	10 000
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	708 004	474 038
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	730 079	463 810
BENEFICE OU PERTE	-22 075	10 228
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MIAMAX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 29/02/2024, dont le total est de 81 893 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 22 075 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2023 au 29/02/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 29/02/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	600			600
Immobilisations financières	600			600
ACTIF IMMOBILISE	600			600

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 132 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	600		600
Autres	600		600
Créances de l'actif circulant :	11 532	11 532	
Créances Clients et Comptes rattachés	3 922	3 922	
Autres	5 523	5 523	
Charges constatées d'avance	2 087	2 087	
Total	12 132	11 532	600

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 000,00 euros décomposé en 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	600	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	600	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 87 741 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 431	66 431		
Dettes fiscales et sociales	21 310	21 310		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	87 741	87 741		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	4 735
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	7 919
CHARGES SOCIALES S/PROV.CONGES	870
CFE	1 510
CVAE	134
TAXE D APPRENTISSAGE	104
FORMATION CONTINUE	246
Total	15 518

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 209		
ASSURANCES MULTISQUE PAYEE D AV	878		
Total	2 087		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	62 696		62 696
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	615 048		615 048
Produits des activités annexes	14 875		14 875
TOTAL	692 619		692 619

MIAMAX
Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros
Siège social : 2 rue du Docteur Gabriel Pain
71140 BOURBON-LANCY
913 628 939 RCS MACON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 AOÛT 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 29 FÉVRIER 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 29 février 2024 s'élevant à -22 075,27 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-22 075,27 euros
Prélèvement sur le compte « autres réserves »	9 628,03 euros
Solde	
Au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à -12 447,24 euros	-12 447,24 euros

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

